

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission



**DISCOURS DE S.E. MONSIEUR SOUMAÏLA CISSE,
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA,
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE LA REUNION
DU COMITE DES EXPERTS STATUTAIRE**

OUAGADOUGOU LE 29 NOVEMBRE 2004

Mesdames et Messieurs les Membres des Organes de l'Union,

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission,

Monsieur le Président du Comité des Experts statutaire,

Mesdames et Messieurs les Experts statutaires,

Madame et Messieurs les cadres de la Commission,

Je voudrais tout d'abord, au nom des membres de la Commission et au mien propre, souhaiter la bienvenue aux Délégués venus des différents pays, et un agréable séjour à Ouagadougou, à l'occasion de la présente session du Comité des Experts statutaire.

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer l'habituelle franche collaboration ainsi que la déterminante contribution des Experts dans la réalisation des objectifs de la Commission

La présente session prépare la réunion du Conseil des Ministres de l'UEMOA qui se tiendra, ici même, à Ouagadougou, le 09 décembre 2004.

Monsieur le Président du Comité des Experts statutaire,

Mesdames et Messieurs les Experts statutaires,

Le Projet de Budget Général soumis à votre examen est la traduction des activités prioritaires que la Commission envisage de mettre en œuvre au cours de l'année 2005.

Ces activités, qui découlent des orientations définies par la dernière Conférence Ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement, s'articulent autour des points fondamentaux suivants :

- le démarrage de 8 projets nationaux et des projets communautaires dans le cadre d'un Programme Minimum du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR) ;
- le renforcement de la surveillance de la convergence des économies et l'évaluation de la mise en œuvre des réformes adoptées ;
- la poursuite des chantiers déjà engagés afin de compléter l'élaboration des politiques et des programmes prévus dans le Traité ;
- le renforcement des programmes de communication par la réalisation d'actions d'information et de sensibilisation des populations sur les principaux chantiers en cours.

La Commission, à la lumière d'une évaluation de l'état de fonctionnement des services mis en place depuis 1996, propose également la mise en œuvre de certaines mesures en matière de ressources humaines et d'informatisation des outils de travail pour redynamiser et augmenter les capacités des services.

Cela démontre l'engagement très fort de la Commission à travers la modernisation de la gestion et la mise à niveau du système informatique. Ce volet constitue une légitime ambition pour laquelle la Commission souhaite votre accompagnement.

Nous envisageons également une extension des locaux en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Pour assurer la mise en œuvre des programmes de l'UEMOA, la Commission mènera en 2005, comme par le passé, des actions vigoureuses en direction des partenaires au développement en vue de la mobilisation des ressources complémentaires nécessaires.

**Monsieur le Président du Comité des Experts statutaire,
Mesdames et Messieurs les Experts statutaires,**

Le projet de Budget Général des Organes de l'UNION, se caractérise par cet ambitieux et volontariste programme que nous souhaitons partager avec vous.

Sur la base de ces propositions ce Projet de Budget se décline ainsi:

50. 135 423 081 F CFA, équilibré en recettes et en dépenses, dont :

43. 487 352 816 F CFA proposés sur ressources propres et

6. 648 070 265 F CFA sur ressources extérieures.

Vous me permettrez d'apporter quelques précisions sur certains éléments essentiels de ce budget:

- S'agissant des propositions de dotation sur ressources propres, un montant de plus de **30 milliards de F CFA** est destiné aux Etats, au titre des versements compensatoires, des interventions du FAIR, des programmes de bourses et appuis divers.
- La dotation sollicitée au titre du Budget Général du FAIR est imputée entièrement sur les ressources propres. Elle s'élève à : **8.321 millions F CFA**.
- Les recettes du PCS attendues en 2005, d'un montant de **38.959 980 000 F CFA** comprennent les produits du Prélèvement

Communautaire de Solidarité (**PCS**) de l'exercice 2005, auxquels s'ajoutent les arriérés de PCS 2002 et 2003 de la Côte d'Ivoire.

Ce pays membre verse régulièrement, en effet, **500** millions de F CFA par mois, au titre de ces arriérés, depuis le début de l'année 2004. Cet méritoire effort se fait en plus des versements mensuels attendus soit un total de **1 milliard 400 millions** versé chaque mois.

- Les dépenses imputées à la Commission d'un montant total de **18.510 382 853** F CFA comprennent des dépenses communes à tous les Organes de l'Union. Il s'agit, notamment :
 - des réunions des instances de l'Union,
 - des dépenses du personnel autre que les salaires,
 - des frais d'eau, d'électricité et de téléphone,
 - des assurances, et,
 - de l'ensemble des interventions de l'Union ;

- Au titre des dépenses du personnel, outre le recrutement des nouveaux cadres pour renforcer les capacités des services, il est proposé la revalorisation du point indiciaire resté inchangé depuis la mise en place de la Commission. Notre défi est de reconforter les ressources financières et arrêter le départ massif des cadres d'expérience de notre institution. C'est une question de survie.

Mesdames et Messieurs les Experts,

Deux autres dossiers sont inscrits à l'ordre du jour de cette session.

Le **premier dossier** concerne un projet de Directive qui vise à instaurer une égalité de traitement des Etudiants ressortissants de l'UEMOA dans la détermination des conditions et des droits d'accès aux Institutions publiques d'Enseignement Supérieur des Etats membres de l'Union .

Cette mesure qui trouve son fondement dans l'Article 91 du Traité, devra corriger les écarts importants et injustifiés constatés entre les droits d'inscription au sein de nos institutions scolaires et universitaires.

Il y a en effet, un énorme fossé entre le montant payé par les nationaux, et celui acquitté par les autres ressortissants de l'UNION, au sein d'une même institution universitaire. Cette mesure nous interpelle tous.

Le **deuxième dossier** dont l'inscription est sollicitée aujourd'hui même, et qui appelle toute votre indulgence, concerne un Projet de Règlement qui propose une Modification de l'annexe au Règlement n°23/2002/CM/UEMOA du 18 novembre 2002 portant

amendement de la nomenclature tarifaire et statistique du Tarif Extérieur Commun de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le projet de Règlement, élaboré à la suite des travaux de la 7^{ème} session du Comité de Gestion du TEC, propose le changement de catégorie pour les huiles et fractions d'huiles désodorisées, blanchies mais non alimentaires. L'objectif visé est d'appliquer à ce produit une fiscalité plus approprié.

**Monsieur le Président du Comité des Experts statutaire,
Mesdames et Messieurs les Experts statutaires,**

Voilà, résumé schématiquement, le projet de Budget Général que la délégation de la Commission se fera le devoir de vous exposer en détails.

Je sais que vous avez pleine conscience de l'importance des activités proposées. Je sais également que l'examen d'un projet de budget n'est jamais chose aisée.

Je suis aussi convaincu que, votre rigueur et votre souci de l'intérêt de l'Union, prévaudront tout le long de vos travaux.

**Monsieur le Président du Comité des Experts statutaire,
Mesdames et Messieurs les Experts statutaires,**

Un projet Budget c'est une suite de chiffres dont la sécheresse peut rebuter certains. C'est en même temps un **esprit**.

L'esprit de ce Budget 2005, pour la Commission, Exécutif de l'UNION, se résume en trois mots : **ambition, volontarisme et espoir**.

- **Ambition** : pour réaliser les meilleurs rendements et performances dans le cadre du travail quotidien des services des Organes de l'UNION.
- **Volontarisme** également : pour accélérer, conformément à la volonté réaffirmée de nos Chefs d'Etat, le processus d'intégration, afin de rendre **vivante au quotidien**, l'UEMOA des Peuples et des Nations.
- **Ambition** donc, volontarisme certes, **espoir** assurément. La Commission est fermement convaincue du retour prochain à la normale dans ce pays membre de notre Union. Sa santé est la nôtre.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare **ouverte**, la présente session du Comité des Experts statutaire.

Je vous remercie.